

# Pas d'écran acoustique à la sortie Luttre

Mais les riverains gagneront en confort grâce au nouveau revêtement de l'autoroute

**I**l n'y aura pas d'écran acoustique à Luttre, à hauteur de la sortie 21, sur l'A54. Les riverains n'ont d'autre choix que de s'en remettre au nouveau revêtement de l'autoroute pour espérer que leurs nuits, et leurs jours aussi soient moins bruyants à l'avenir.

L'an dernier, une dizaine de millions ont été réservés sur le plan infrastructures 2016/2019 pour poser des écrans antibruit afin de réduire les nuisances sonores sur le réseau autoroutier wallon. Une enveloppe, on l'aura compris, insuffisante pour répondre à l'ensemble des besoins. Dernièrement, au parlement wallon, le député MR Philippe Knaepen avait interrogé le ministre des travaux Maxime Prévot sur les travaux projetés à la sortie de Luttre, sur l'A54. Formé par les rues El Djem et Django Reinhardt, un quartier peuplé d'une cinquantaine d'habitations borde cet axe autoroutier très fréquenté. Aux dires des riverains, la situation se serait dégradée ces derniers mois. Cet hiver, de nombreux arbres ont été abattus et les nuisances sonores se seraient dès lors significativement intensifiées. « *Le bout de notre jardin se trouve à moins de 30 mètres de la sortie d'autoroute. Depuis que les arbres ont été coupés, le bruit des voitures est beaucoup plus dérangeant. Nous y avons aussi laissé une part de notre intimité. Désormais,*

*les automobilistes ont la vue dégagée sur notre jardin* » déplore Noël D., un habitant de la rue El Djem.

## 70DB LE JOUR, 60DB LA NUIT

Pour le ministre Prévot, c'est là une vue de l'esprit... « *Il a été démontré que les arbres, arbustes et autre végétation ne réduisent pas les nuisances sonores* ». Et s'appuyant

**L'A54 est de plus en plus fréquentée. En 2016, 55.560 véhicules empruntaient, chaque jour, ce tronçon, contre 52.358 il y a 5 ans.**

sur la cartographie de bruit actuelle concernant les autoroutes fréquentées par plus de 6 millions de véhicules /an, Maxime Prévot fait aussi remarquer au passage que le tronçon de Luttre se situe, en termes de nuisances sonores, en deçà des seuils limites retenus par le Gouvernement wallon. Soit 70dB pour le bruit composite de jour et de 60dB pour la nuit. En conséquence, aucune intervention spécifique de protection acoustique n'est donc envisagée autour de la sortie 21.



Désormais, la vue est ouverte. Et le bruit s'engouffre... © Th.P.

Mais tout espoir n'est pas perdu pour les riverains de gagner en confort sonore. En effet, l'A54 fait actuellement l'objet d'une réhabilitation en profondeur, entre Petit-Roeulx et Gosselies. Et le chantier intègre la pose d'un nouveau revêtement moins bruyant que l'actuel.

## ON REVOIT TOUS LES 5 ANS

Une révision des cartes de bruit est désormais programmée tous les 5 ans. Ce travail d'actualisation débutera au début du mois d'août. Il se poursuivra durant 18 mois. On verra donc à son terme si le cadre de vie des riverains de la sortie 21 s'est oui ou non amélioré.

Deux précisions encore, en 2016, 55.560 véhicules empruntaient, chaque jour, cette portion autoroutière, contre 52.358 il y a 5 ans seulement. Le pourcentage des poids lourds est, lui, resté stable. Il se situe autour de 9,5 % depuis les années 2000. ●

M-G.D.